

Le Canada contre son financement de l'avortement au G8

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 24 juin 2010

Au sommet du G8 qui se tient dans l'Ontario ces vendredi et samedi, le Premier ministre du Canada veut faire de la santé maternelle et infantile le projet phare des pays riches, à l'heure où les statistiques rendent déjà compte d'une situation qui s'améliore. Et, miracle, Stephen Harper tient bon : en avril, il avait explicitement exclu le financement et la promotion de l'avortement légal comme moyen de « sauver des vies ». Les pressions invraisemblables dont il est depuis l'objet, avec son cabinet, pour revenir sur cette prise de position, ne l'ont pas intimidé.

Malgré des lettres en provenance de députés européens, de leaders africains, d'une centaine d'organisations internationales, malgré la propagande incessante d'organisations féministes canadiennes qui hurlent au crime contre les femmes et à l'irresponsabilité d'une politique qui « va créer une génération d'orphelins » (sic) le gouvernement du Canada ne se laisse pas impressionner.

Mardi, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a déclaré : « L'enjeu important, c'est de répondre aux priorités exprimées dans les objectifs du millénaire. Cette initiative d'aider les mères et les enfants naissants, c'est un des objectifs. Le Canada en a fait une priorité. Pour atteindre ces objectifs, les pays auront la flexibilité de faire ce qu'ils veulent. Quant à nous, nous avons toujours indiqué que nous n'avions pas l'intention de rouvrir le débat sur l'avortement. »

Le Canada ne peut à lui tout seul changer l'attitude des autres pays du G8. Mais il peut revendiquer son originalité, une originalité au service de la vie plutôt que de la mort de leurs enfants proposée aux femmes comme seule issue pour échapper aux risques de l'accouchement.

Cette affaire a pour mérite de mettre en lumière la politique pro-avortement des pays développés qui ne l'annoncent pas toujours explicitement mais qui la promeuvent sous couvert de « santé reproductive ». La levée de boucliers qui a salué l'initiative somme toute individuelle du Canada, et qui n'engage que lui, indique combien le sujet est à la fois sensible et crucial aux yeux des pays qui veulent un véritable « contrôle de la population » dans les pays pauvres.

Raison pour laquelle, sans doute, l'ONU et ses agences ad hoc ont semble-t-il exagéré la mortalité maternelle ces derniers temps, l'évaluant à 500 000 décès par an au moment de l'accouchement ou après, tandis qu'une récente étude de la Fondation Bill Gates vient de l'estimer à 350 000. On sait qu'il y a eu beaucoup de pressions pour cacher ce chiffre qui en quelque sorte n'a le « droit » de baisser qu'avec l'annonce d'une progression concomitante

du droit à l'avortement « sûr et légal » dans les pays concernés.

La mortalité maternelle est un scandale auquel les pays riches peuvent apporter des solutions. Celles-ci passent par l'amélioration des conditions de l'accouchement, un véritable accès à un système de soins proche et compétent, l'éducation des femmes, le retardement de l'âge du mariage.

C'est si vrai que dans des pays d'Amérique du Sud où l'on a su s'attaquer à ces chantiers, le taux de mortalité maternelle et infantile a baissé de manière spectaculaire, sans que l'avortement ne soit légalisé ou promu. Si vrai encore que le pays champion en la matière est l'Irlande, où la loi interdisant l'avortement est stricte et où les médecins ont l'habitude de se battre pour soigner leurs deux patients : la mère et l'enfant.

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule on apprend que la cour d'appel de l'Ontario, la plus haute juridiction de la province, a confirmé jeudi que les gynécologues-obstétriciens sont autant chargés de soigner l'enfant à naître que sa mère. La Cour a estimé qu'une famille avait le droit de réclamer des dommages et intérêts parce qu'un médecin, en administrant trop d'oxytocine à une femme sur le point d'accoucher, a causé une maladie grave chez l'enfant venu au monde. L'hôpital prétendait que l'accoucheur n'avait aucun devoir vis-à-vis de l'enfant...